ROUBAIX

Vendredi 17 novembre :

Aujourd'hui : saint Agnan ; demain : saint Claudin.

Lune : Premier quartier le 18.

Soleil: Lever, 8 h. 04; coucher, 17 h. 07.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel : 322.33.

Caisse d'Epargne : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., à la Goutte de lait.

UNE BELLE PRISE DE LA SURETÉ

Les auteurs des nombreux cambriolages nocturnes de ces dernières semaines sont sous les verrous

L'un d'eux, le comparse, a tout avoué; l'autre nie tout

Les inspecteurs de la Sûreté Nisse et Hasquette viennent de faire une belle prise. Depuis quelques semaines, on avait eu à déplorer maints cambriolages effectués à la faveur de l'obscurité et dont les auteurs étaient jusqu'à présent demeurés inconnus.

Il y a tout lieu de croire qu'ils sont actuellement sous les verrous. Il s'agit de Pierre Charpentier, 36 ans, domicilié 36, rue Saint-Antoine, bien connu de la police roubaisienne — dernièrement encore, il devait purger une peine de trois ans de prison que lui avait infligée le tribunal correctionnel de Lille — et de son complice, Gustave Parent, 31 ans, demeurant 39, rue Henri-Lefebvre.

Gustave Parent qui fait l'effet d'un pauvre type et qui n'a pas retiré grand profit des expéditions effectuées, a tout avoué, tout en déclarant avoir agi à l'instigation de Charpentier.

D'après les déclarations de Gustave Parent, qui fut d'ailleurs pris en flagrant délit, on a pu établir qu'ils s'étaient introduits au café « Aux Orphéonistes », 126, rue de la Gare, tenu par M. Léon Loridan. Ils avaient fracturé le tiroir-caisse qui contenait, pense-t-on, cent francs. Ils s'étaient restaurés aux frais de leur... hôte et avaient encore emporté soixante francs qui étaient dans un veston.

C'est eux aussi qui avaient pénétré aux établissements Droulers, 93, rue de la Gare. Ils étaient entrés par la rue Pasteur en s'agrippant aux tuyaux de la descente d'eau. Là, ils avaient fracturé deux coffres-forts et emporté un butin imposant de six mille cinq cents francs de marchandises.

C'est eux encore qui s'étaient introduits chez M. Maurice Duchesne, marchand de légumes, 3, rue Notre-Dame. Leur butin, là, fut plus maigre. Ils durent se contenter de quelques légumes et d'une trentaine de francs trouvés dans le tiroir-caisse.

Rue Dammartin, dans un garage privé appartenant à M. Jacques Lahousse, domicilié 28, même rue, ils firent plusieurs voyages. Ils s'approprièrent des outils, des meubles : fauteuils, canapés, etc., pour une valeur estimée à plus de dix mille francs.

M. Georges Roussies, boucher, 58, rue des Arts, reçut aussi leur visite après laquelle il constata la disparition de 3 à 400 francs... et d'un saucisson.

C'est eux encore qui ont pénétré dans la villa de M. Jonville-Pollet, 64, rue Anatole-France, pendant l'absence des propriétaires. On avait cru d'abord qu'ils n'avaient emporté qu'un réveille-matin, mais un examen plus minutieux révéla qu'ils s'étaient emparés en outre de deux complets, de bijoux et d'une paire de souliers qu'on trouva d'ailleurs au pied de l'un d'eux.

A cette impressionnante série, d'autres méfaits seraient venus s'ajouter si les cambrioleurs n'avaient parfois été dérangés dans leurs occupations par des passants.

Pierre Charpentier, que les inspecteurs regardent comme l'instigateur et, qui, d'après les déclarations de son complice, s'est approprié la presque totalité du butin, nie tout. Devant les charges qui pèsent sur lui, il devra sans doute modifier son attitude.

Charpentier et Parent seront transférés à Lille, aujourd'hui vendredi.

Rapatriement des avoirs à l'étranger

La date du 15 novembre fixée pour le rapatriement des avoirs à l'étranger vient d'être reportée irrévocablement au 31 décembre.

Le Crédit du Nord se charge du rapatriement de tous avoirs à l'étranger et les directeurs de ses succursales auxquels tous les intéressés peuvent s'adresser suivent d'une façon particulière l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Le Crédit du Nord rappelle en outre qu'il a organisé à Vire une conservation centrale et que tous colis précieux et valeurs déposés à ses guichets sont acheminés dans les plus courts délais dans cette ville où ils sont conservés dans les conditions de sécurité les meilleures.

LES MORTS

L'artiste peintre Edmond Lecat

C'est l'un de nos bons artistes locaux qui s'en va en la personne de M. Edmond Lecat, décédé à Mouvaux, en son domicile, 3, boulevard Carnot.

Tous ceux qui connaissaient le regretté défunt seront surpris d'apprendre qu'il atteignait les soixante-quinze ans, car il avait conservé une étonnante jeunesse d'esprit et toute la souplesse d'un talent très personnel.

Artisan doublé d'un incontestable artiste, Edmond Lecat s'était fait un nom en peignant des natures mortes dont le mérite et la valeur semblaient aller de pair avec l'exiguïté. Dans ces tableautins qui faisaient depuis si longtemps un des charmes de nos salons locaux de Roubaix et Tourcoing, l'artiste atteignait la perfection. C'étaient des fruits, de délicates porcelaines, des cuivres aux beaux reflets, objets familiers qu'il faisait passer sur son carton avec une précision de dessin, une vérité de couleur qui l'apparentaient à certains maîtres flamands. Cherchant toujours à mieux faire, il eut cependant le mérite de rester toujours lui-même.

Edmond Lecat était en outre un excellent homme, très modeste, très aimé par ses confrères et dont tous conserveront le meilleur souvenir.

Nous prions Mme Lecat et ses fils d'agréer nos vives condoléances.

A.

M. Louis Destombe, président du Comptoir des entrepreneurs

Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis Destombe, président du Comptoir des entrepreneurs de couverture et de plomberie de Roubaix, Tourcoing et environs.

M. Destombe, qui meurt à l'âge de quatre-vingt-sept ans, était président de ce groupement depuis sa création, le 4 novembre 1920.

Il était aussi président d'honneur de la Chambre syndicale des entrepreneurs de couverture et de plomberie de Roubaix, Tourcoing et environs et du groupement des sections de couverture et de plomberie des Chambres syndicales de Lille, Roubaix, Tourcoing. Il était enfin trésorier honoraire du Comité technique permanent international de la couverture-plomberie, dont le siège est à Paris.

Ses funérailles auront lieu lundi prochain 20 courant, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, à Roubaix.

A la famille du vénéré défunt, nous présentons nos sincères condoléances.

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu samedi, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant :

8 h. 30 : N° 1 à 8.942. — 9 h. : 8.943 à 15.578. — 9 h. 30 : 15.579 à 21.098. — 10 h. : 21.099 à 24.450. — 10 h. 30 : 24.451 à 31.478. — 11 h. : 31.479 à 33.176. — 14 h. : 33.177 à 34.592. — 14 h. 30 : 34.593 à 36.013. — 15 h. : 36.014 à la fin.

Doulce France...

Les inspecteurs de la Sûreté ont arrêté Charles-Louis Holsbeke, 46 ans, né à Bruges, mécanicien, demeurant à Herseaux, 362, chaussée des Ballons, qui avait franchi clandestinement la frontière à Herseaux quoi qu'il fût démuni de papiers d'identité.

Il sera déféré au Parquet.

Amicale des employés de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing

Dimanche 19, de 9 h. 30 à midi, permanence mensuelle pour tous les membres de l'Amicale des employés, au siège social, 126, rue de la Gare, à Roubaix, et à Tourcoing, 1, avenue Gustave-Dron, au Café des Sports.

Le paiement des allocations maladie, intervention chirurgicale, hospitalisations diverses, primes de natalité, etc..., ainsi que le versement des cotisations, se fera sur la présentation de la carte. Le paiement des mensualités d'octobre aura lieu au cours des permanences.

Les commissions administrative et de contrôle de l'amicale prient leurs adhérents ayant des dossiers de maladie en instance au secrétariat et dont le délai est expiré, de se présenter aux différents sièges pour le règlement définitif de leur dossier. La famille des membres mobilisés est priée de se présenter munie de la carte de membre actif afin d'en effectuer le règlement des dites prestations.

Filatures de LA REDOUTE

Choix considérable sous-vêtements chauds. 26689d

JARDINS OUVRIERS (Institut Populaire). — Dimanche 19, de 9 h. à 11 h., deux permanences pour la perception des cotisations et la remise des diplômes.

L'une, Café Vigin, rue Faidherbe, à Wattrelos, pour les jardiniers des groupes Commandant-Bossut A, B et C, et Rivage ; l'autre, Café Coquant, rue de Roubaix, à Wasquehal, pour les jardiniers des groupes Danemark, Capreau, Mouvaux (Noblet et Lilas).

Les familles des titulaires mobilisés sont priées de passer aux permanences pour toucher l'allocation qui leur a été réservée.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS (Section de cartes). — Les amis du Foyer sont invités à assister à la réunion, dimanche 19, à 16 h.

UNION NATIONALE DES PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE. — Dimanche 19, à 10 h. 30, au siège, réunion générale sous la présidence de M. Delplanque, président de l'Union. Œuvre du colis du soldat. La commission se réunira à 9 h. 45.

CLUB D'USAGERS DES AUBERGES DE JEUNESSE. — Le club compte aider les jeunes gens mobilisés pendant toute la durée des hostilités par l'envoi de colis. Il prie les familles de se mettre en rapport avec lui pour faire connaître l'adresse et les désirs des soldats. S'adresser au siège, 12, rue du Maréchal-Foch.

AMICALE JEAN-MACÉ. — Dimanche 19 novembre, à 10 h., salle des fêtes rue d'Anzin, réunion des trois Comités. Les parents des amicalistes mobilisés sont invités à remettre les adresses militaires chez M. R. Lejeune, président, 11, rue Paul-Bert, ou à l'école, rue d'Anzin, dimanche 19 courant, de 10 h. à 12 h.

AMICALE DES CHAUFFEURS D'AUTOMOBILES. — Réunion de commission, dimanche 19, à 10 h. 30, au siège.

UN SÉMINARISTE-SOLDAT du diocèse de Lille se voit conférer le diaconat et la prêtrise, à Laval

En une émouvante cérémonie qui s'est déroulée le dimanche 12 novembre, dans la chapelle Saint-Martin, à Laval, Mgr Richaud, évêque de cette ville, a ordonné prêtre M. l'abbé Louis Vandenbulcke, au cours d'une messe militaire à laquelle assistaient le commandant d'armes de Laval, de nombreux officiers et militaires de la garnison.

M. l'abbé Vandenbulcke, qui appartient au diocèse de Lille, avait été ordonné diacre par Mgr Richaud, le dimanche précédent.

Le nouveau prêtre dira sa première messe solennelle dimanche prochain, à Pommerieux (Mayenne).

Il y a vingt-cinq ans

Mardi 17 novembre 1914.

Des soldats allemands postés au coin des rues arrêtent tous les hommes qui passent, jeunes et vieux. Cinquante de ceux-ci environ sont enfermés dans la salle Sainte-Cécile, rue Saint-Georges. Ces hommes sont ensuite conduits à Lille et à Quesnoy, malgré les protestations des mères et des épouses, et on les force à enterrer les soldats allemands tués sur le champ de bataille. Environ trois cents femmes sont aussi arrachées de leurs maisons pour lessiver et raccomoder le linge de la Croix-Rouge. Le champ d'aviation allemand, installé d'abord à Ronchin, a été transféré à Rouges-Barres et ensuite à Tourcoing, près du stand de tir. Dans toute la région, les Allemands font le recensement des vins en cave chez les particuliers. L'autorité occupante réquisitionne les appareils téléphoniques et les machines à coudre. Le charbon est introuvable.

SECTION THÉATRALE MARLOT-LINNÉ. — Tous les membres de la section théâtrale Marlot-Linné, sont priés d'assister à la réunion générale le dimanche 19, à 10 h. 30, salle des fêtes rue Ingres. Questions très importantes.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DU CRÉTINIER. — Dimanche 19 courant, à 10 h. 30, réunion des membres de la commission civile et des musiciens.

CROIX

UN CROISIEN EST GRAVEMENT BLESSÉ PAR SUITE D'UNE COLLISION D'AUTOS AVENUE DE FLANDRE

Un grave accident s'est produit dans l'obscurité, avenue de Flandre, sur le boulevard de Lille à Roubaix, entre la Planche-Epinoy et le Vélodrome, dans la soirée de mercredi.

Une automobile stationnait, en direction de Roubaix, à droite de la chaussée, par suite de la crevaison d'un pneu quand survint, dans le même sens, une auto conduite par M. Jean Delannoy, négociant en charbons, 30, avenue des Cottages, à Croix.

Cette dernière voiture heurta l'arrière gauche de la première. Malheureusement, un Croisien, M. Pierre Hens, 26 ans, domicilié à Croix, 24, rue de Constantine, attendait, sur la chaussée, le moment de remonter dans l'auto en stationnement. Il fut atteint par la voiture de M. Delannoy et coincé entre les deux véhicules.

Une camionnette de passage transporta M. Hens dans un hôpital à Lille, où il dut subir l'amputation de la jambe gauche. Il souffre, en outre, d'une fracture de la jambe droite.

M. Mathan, commissaire de police, a ouvert une enquête afin d'établir les circonstances de cet accident.

WASQUEHAL

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Les permanences mensuelles étant momentanément suspendues au siège de la section des A.C. du Centre, les anciens combattants nés jusqu'au 20 novembre 1889 qui demandent l'attribution de la retraite gouvernementale pourront se présenter à la mairie, 3me guichet pour la constitution de leur dossier. A cet effet, ils se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance sur papier libre et carte du combattant.

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE POUR 1940. — Les familles indigentes qui n'ont pas encore constitué leur dossier de demande d'assistance médicale gratuite pour l'année 1940, sont avisées qu'elles peuvent encore faire leur demande à la mairie, 5me guichet jusqu'au mardi 21. Se munir du livret de famille, des certificats de salaire et sursalaire des membres de la famille vivants sous le même toit et des cartes d'assurances sociales.

Les vieillards, infirmes et incurables, bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905 sont inscrits d'office sur les listes et n'ont par conséquent pas besoin de se déranger.

POUR LES MOBILISÉS DE « L'ESPÉRANCE ». — Dans sa réunion de lundi dernier présidée par M. Frédéric Schweitzer, la commission de la société municipale de gymnastique « L'Espérance » a décidé l'envoi d'un mandat mensuel d'une certaine somme à tous les gymnastes mobilisés de la société. Le mandat du mois de novembre parviendra aux intéressés incessamment. Les familles des intéressés peuvent faire connaître l'adresse de leur soldat à M. Schweitzer, place Fénelon à Wasquehal.

A LA MATERNITÉ. — Demain samedi 18 novembre, de 14 à 16 h. des consultations prénatales seront données à la maternité municipale, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

RENTES D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE LA C.N.R.V. — Les titulaires de rentes d'accident de travail ou de la Caisse nationale de retraite pour la vieillesse, peuvent faire établir, dès à présent, à la mairie, 5me guichet, leur certificat de vie qui leur permettra de percevoir leur trimestre le 1er décembre. Se munir du titre.

FANFARE DES ACCORDÉONISTES WASQUEHALIENS. — Les répétitions générales reprendront le dimanche 19 novembre, à 10 h., au siège, sous la direction de M. André Lips, directeur-chef. Les cours gratuits de solfège et d'instruments auront lieu chaque mercredi, à 19 h., au même local.

A LA FRATERNELLE, 28, rue de Flers, permanence et paiement des secours de chômage des Syndicats libres, ce vendredi, de 17 h. à 19 h.

MAITRISE SAINT-NICOLAS. — La répétition générale aura lieu mardi prochain 21 novembre, à 18 h. 45, à la salle du Cercle, rue Delerue.

WATTRELOS

Comité d'entr'aide (Saint-Maclou)

Un Comité d'entr'aide groupant les organisations exerçant leur activité tant sur le plan de l'action catholique que de l'action sociale chrétienne a été constitué il y a quelques semaines dans la paroisse Saint-Maclou.

Son but est de venir en aide aux familles des mobilisés et éventuellement aux mobilisés eux-mêmes. Son action s'exercera au profit de toutes les familles, sans distinction, résidant sur la paroisse.

Certaines interventions ont déjà marqué l'activité du comité.

Celui-ci fait appel à toutes les personnes qui pourraient apporter leur concours pour le tricotage de lainages destinés aux mobilisés ou aux familles. Prière de donner son adresse à Mlle Bailleul, 43, rue Négrier. Les dons de laines à tricoter et de lainages seront reçus avec reconnaissance.

D'autre part, des livres sont demandés par les soldats. Les personnes qui pourraient en fournir sont priés de les remettre soit au Cercle Saint-Joseph, soit à la Maison syndicale, rue Saint-Joseph. Leur expédition est assurée par deux membres du Comité.

CARTES D'IDENTITÉ FRANÇAISE. — L'établissement des cartes d'identité française se continuera pour les retardataires dimanche 19 novembre, à partir de 8 h. du matin; se présenter au commissariat de police (entrée par le jardin public). Le commissaire insiste tout particulièrement pour que ceux qui n'ont pas encore satisfait à cette formalité se présentent sans faute dimanche matin.

AVIS AUX CHOMEURS. — La signature des listes d'émargement aura lieu aujourd'hui vendredi, à l'annexe de la mairie (face à la poste) en suivant l'horaire ci-dessous :

1 à 2.000, de 8 h. à 9 h.; 2.001 à 4.000, de 9 h. à 10 h.; 4.001 à 5.000, de 10 h. à 11 h.; 6.001 à 6.500, de 14 h. à 14 h. 30; 6.501 à 7.000, de 14 h. 30 à 15 h.; 7.0001 à 8.000, de 15 h. à 15 h. 30.

Les opérations de paiement auront lieu demain samedi à l'annexe de la mairie dans l'ordre suivant:

1 à 2.000, de 8 h. à 8 h. 45; 2.001 à 4.000, de 8 h. 45 à 9 h. 30; 4.001 à 6.000, de 9 h. 30 à 10 h. 15; 6.001 à 6.800, de 14 h. à 14 h. 30; 6.801 à 8.000, de 14 h. 30 à 15 h.

Les chômeurs sont priés de se conformer strictement à l'horaire ci-dessus.

L'ASSOCIATION DES VIEUX TRAVAILLEURS invite ses membres ayant des fils à leur charge mobilisés, à passer au siège de la société pour le dimanche 19 novembre, dernier délai.

CHORALE PAROISSIALE MIXTE SAINT-MACLOU. — A l'occasion de la fête de Saint-Maclou, la chorale paroissiale mixte Saint-Maclou exécutera, dimanche 19, à la messe de 10 h., le programme suivant sous la direction de M. Louis Desmullier : Messe « Salve Regina », de Stehle et l'hymne « Gloire au Sauveur », d'Edmond Delcroix. A l'orgue, M. Louis Desmullier interprétera Introduction et menuet, puis toccata, de la suite gothique de Boellmann.

LANNOY

Le camouflage des lumières

L'autorité nous communique : « Il est rappelé aux habitants et aux commerçants que le réglement de la défense passive, prescrivant le camouflage des lumières à la tombée de la nuit, est plus que jamais de rigueur. Des patrouilles circuleront et prendront des sanctions sévères contre ceux qui seraient encore en défaut.

LYS

Allocations militaires

Les familles des mobilisés dont le soutien est démobilisé ou envoyé dans une affectation spéciale sont tenus d'en aviser la mairie immédiatement.

LES BUREAUX de l'agence de Lys-lez-Lannoy de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie sont ouverts au public pour toutes opérations de banque, bourse, paiement coupons, à partir du 20 courant, tous les matins de 9 h. à 12 h. 26696d

HEM

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira dimanche 19, à 9 h., pour examiner diverses questions.

LEERS

Le « trait d'union » des mobilisés

De nombreuses peronnes n'ont pas encore fourni l'adresse de leurs mobilisés au Comité d'entr'aide. Cette négligence privera ainsi de nombreux soldats du journal spécial édité à leur intention.

Une permanence fonctionnera à cet effet le dimanche, de 10 h. à midi, au Café Dubus, 2, rue de Roubaix.

Des livres pour nos soldats

De nombreux soldats en cantonnement à Leers demandent des livres pour passer agréablement les longues soirées d'hiver. Ces livres peuvent être déposés au Foyer populaire, 2, place de l'Eglise, qui se chargera de la distribution.

OUVROIR DE LA MOTTELETTE. — Certaines personnes ayant fait savoir que travaillant à l'usine, elles n'avaient pu se présenter aux heures indiquées pour recevoir leur laine, une dernière distribution aura lieu demain samedi de 1 h. 30 à 4 h. 30. Et il est rappelé que tous les soldats mobilisés peuvent, si leurs familles le désirent, être assurées de ne pas souffrir du froid cet hiver. Il suffit pour cela à un membre de leur famille de passer à l'Ouvroir toucher la laine qu'on leur offre.

WILLEMS

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1940. — Tous les jeunes gens, domiciliés dans la commune, née du 1er janvier au 31 décembre 1920 sont invités à se présenter à la mairie pour procéder à leur inscription sur les tableaux de recensement. Cette opération se fera le dimanche 19 novembre, de 10 h. à midi. Les jeunes gens se muniront du livret de famille de leurs parents et de leur extrait de naissance s'ils ne sont pas nés dans la commune. Les fils d'étrangers, née en France, qui désirent accomplir leur service militaire en France se feront accompagner de leur père ou tuteur.

CYSOING

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE. — Les personnes inscrites à l'Assistance médicale gratuite et qui désirent changer de docteur doivent en faire la déclaration à la mairie avant le 25 novembre.

CE PETIT BONHOMME A VAINCU son gros rhume en UNE NUIT !

Il n'a pas eu à avaler de "drogues". Maman lui a frictionné la gorge et la poitrine avec cette nouvelle pommade.

"NOTRE petit garçon, âgé de 19 mois, souffrait d'un rhume violent, qui traînait depuis des jours", dit Mme Estèble, 34, Boulevard d'Arcole, Toulouse. "Après deux applications de VapoRub Vicks sur la gorge et la poitrine, le rhume a disparu."

Le VapoRub Vicks est d'un emploi si agréable, si sûr - et il apporte si rapidement du soulagement. Il n'y a rien à avaler, rien qui puisse contrarier la digestion. A l'heure du coucher, frictionnez simplement gorge et poitrine avec ce merveilleux onguent.

Soulagement immédiat - 2 façons

A peine la friction terminée, l'onguent commence à agir directement à travers la peau comme un cataplasme et l'enfant éprouve une sensation de chaleur et de bien-être. En même temps, le VapoRub Vicks dégage des vapeurs médicamenteuses que l'enfant aspire durant des heures — 18 fois par minute — directement dans les voies respiratoires irritées : nez, gorge, poumons.

Agissant de ces deux façons, le VapoRub Vicks calme l'irritation, détache les mucosités, apaise la toux, dissipe la congestion. Sa respiration étant facilitée, le petit malade s'endort du sommeil réparateur et, presque toujours, le lendemain, le gros du rhume est passé. Les rhumes des adultes sont terminés tout aussi rapidement par la puissante double action du VapoRub Vicks.

Échantillon gratuit contre 90 c. en timbres, VICKS, Laboratoire (BC 1), 12, rue Lincoln, Paris. En vente 15 fr. 30, toutes pharmacies.

VAPORUB VICKS
Pommade à l'action double

TOURCOING

Vendredi 17 novembre :

Hôtel de ville: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Caisse d'épargne: fermée.

Bibliothèue populaire: de 9 h. à 11 h. 30.

Bibliothèque communale: de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Bibliothèque catholique: de 9 h. à 10 h. 30.

Bibliothèque populaire: de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat de Belgique: de 8 h. à 13 h.

Bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Nos lecteurs nous écrivent...

Parmi les dernières lettres que nous adressent nos lecteurs, l'une d'elles a trait au camouflage de l'éclairage des immeubles. « Il est inconcevable, nous dit notre correspondant, que tant de personnes se montrent si insouciantes du danger et n'obéissent pas aux ordres édictés par ceux qui sont chargés de l'organisation de la défense contre le danger aérien. Il y a vingt-cinq ans, durant l'occupation allemande, tout le monde s'inclinait dans la crainte des représailles de l'occupant, pourquoi n'accepterions-nous pas volontairement une discipline aussi nécessaire, puisqu'il y va de la sécurté de tous et de chacun. »

Nous ne saurions que donner raison à ce lecteur. Certainement, un grand nombre de personnes ne réfléchissent pas assez au danger qu'elles font courir à leur entourage. Faut-il donc attendre qu'il y ait des victimes pour qu'on se plie à la règle générale?

...encore les tramways...

On nous demande encore de signaler qu'un arrêt du tramway de la ligne A, à hauteur des magasins généraux, serait utile, surtout pour les habitants voisins de la rue d'Hondschoote. La question a déjà été posée et la Compagnie chargée de l'exploitation n'a pas cru, pour des raisons de rendement, dont elle ne peut s'écarter, devoir donner suite à cette remarque. On fait du reste remarquer que l'arrêt de la « porte de Roubaix » n'est distant des magasins généraux que d'une centaine de mètres et il semble bien que le fait de multiplier les arrêts soit de nature à nuire à l'exploitation d'une ligne, surtout en un moment où des tours de force sont réalisés pour obtenir une marche normale du trafic régulier.

Interdiction de circulation rue des Ursulines

En exécution d'un arrêté municipal du 11 novembre 1939, la circulation des véhicules de toutes sortes, y compris motocyclettes et bicyclettes, est interdite rue des Ursulines, même aux effectifs de défense passive (à l'exception de la police municipale), dans la partie comprise entre les rues de Turenne et du Sentier, pendant tout le temps des alertes et les tirs de la D.C.A.

De la répartition des denrées et la spéculation

Nos ménagères sont bien embarrassées avec leur maigre budget pour pourvoir à tous les besoins du ménage, surtout si elles prêtent l'oreille à tous les faux bruits plus ou moins intéressés leur laissant entendre que l'on va manquer d'huile, de savon, de café, etc., etc... De là l'affolement qui profite à quelques commerçants qui imposent à leur clientèle l'achat de beurre pour obtenir un quart ou une demi-livre de café vendu à 28 et 30 fr. le kilo, que l'on peut se procurer à la Société Economique, 5, rue des Anges, à 22,60 avec ristourne de 7 %. Par suite de la mobilisation et des réquisitions par l'armée, certains produits ont été plus ou moins raréfiés. A présent, tout se réorganise et dans quelques jours tout reprendra son cours normal ; il n'y a donc pas lieu de faire le jeu des spéculateurs en faisant des stocks. 26712d

La vente des viandes

Le maire de Tourcoing rappelle aux bouchers et à la population que le décret du 13 octobre 1939 interdit formellement l'exposition et la vente de la viande de bœuf, de veau et de mouton, sous quelque forme que ce soit (fraîche, réfrigérée, congelée) le lundi de chaque semaine.

Dans des conditions analogues, le même décret prévoit également l'interdiction de la vente de bœuf le mardi de chaque semaine.

Où déposer les douilles de cuivre ?

Il y a quelque temps, le « Journal de Roubaix » s'est fait l'écho d'une idée intéressante. Il s'agirait, pour toutes les personnes se trouvant en possession de douilles de cuivre provenant de la guerre de 1914, de les remettre à l'Armée pour la défense nationale. Cette idée fait son chemin; déjà des personnes ont fait don de ces souvenirs; celles qui voudraient suivre cet exemple sont priées de remettre les douilles à l'Hôtel de ville (poste central de police).

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Demain samedi à 14 h., salle des conférences de l'église Notre-Dame, réunion des zélatrices de Tourcoing et environs; conférence par M. l'abbé Ludger.

SYNDICAT DES CONTREMAITRES ET TECHNICIENS. — Dimanche prochain à 10 h., au siège, paiement des cotisations. Les familles des mobilisés n'ayant pas encore remis leur livret sont priées de le faire sans faute pour permettre de leur payer la première indemnité. Ceux qui n'auront pas fait le nécessaire devront attendre le paiement de la deuxième indemnité qui sera faite en décembre. Le secrétaire se tiendra à leur disposition pour tous renseignements, de 10 h. 30 à midi.

SYNDICAT DE L'IMPRIMERIE. — Dimanche prochain à 10 h., réunion générale au café Théo, place des Halles. Paiement des indemnités de chômage.

MUTILÉS DU TRAVAIL. — Les familles des sociétaires sont priées de faire connaître les adresses des mobilisés au siège, 122, boulevard de l'Egalité, le dimanche de 9 h. à 11 h.; cotisations et tous renseignements.

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD. — Permanence ce vendredi 17, 2, place de la République, de 16 à 18 h.

LA VOIX DES COMBATTANTS. — Dimanche prochain à 11 h., répétition générale au siège.

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE SAINT-MICHEL ET DES PENSIONNATS DES FRÈRES. — Dimanche prochain, réunion mensuelle et messe à 7 h. 30, rue du Tilleul.

CHORALE SAINT-JEAN - BAPTISTE. — Ce vendredi, à 19 h., répétition générale.

CHORALES PAROISSIALES N.-D. DE LOURDES. — Ce vendredi à 20 h., salle du Cercle, 119, rue Ingres, répétition générale pour les hommes et jeunes gens.

CLIQUE SCOLAIRE. — Dimanche prochain, répétition générale, rue de la Fin-de-la-Guerre, de 8 h. à 9 h.; de 9 h. à 10 h., ensemble.

AMICALE LAVOISIER. — Dimanche prochain, réunion au foyer à 10 h. De service, MM. Debruyne et Depraetère.

MOUVAUX

DÉFENSE PASSIVE. — L'équipe des pompiers est convoquée pour les manœuvres, le samedi 18, à 14 h. Rassemblement angle des rues Mac-Mahon et Maréchal-Foch. L'équipe des brancardiers se réunira à 15 h., le même jour à l'hôtel de ville.

VACCINATIONS ANTIVARIOLIQUES. — Il est expressément rappelé aux personnes qui ont reçu par les soins de la police locale, une convocation les obligeant à se faire vacciner, qu'ils doivent se présenter à l'hospice, le dimanche 19, de 9 h. à 10 h., à seule fin de s'éviter des poursuites.

Prière de se munir d'un peu d'ouate, d'une toile à pansement et de la convocation.

A LA « JEANNE D'ARC ». — Répétition pour la clique, vendredi 17 novembre, à 7 h. 45, place de la Délivrance.

MARCQ-EN-BARŒUL

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le persepteur sera à la disposition des retardataires pour le paiement des allocations militaires d'octobre, samedi 18, de 9 à 11 h., à l'hôtel de ville.

Les soutiens de famille rentrés dans leur foyer, provisoirement ou définitivement, doivent en aviser la mairie (bureau militaire). Se munir de livret militaire.

HALLUIN

Une chute mortelle

Dans la soirée de mercredi, M. Jules Claeys, demeurant cité Sacco et Vanzetti, venait faire part à la police de l'inquiétude qu'il éprouvait au sujet de son beau-père, M. Léon Suyckers, 65 ans, tisserand en chômage depuis plusieurs années et habitant cité Cornil, 36. M. Claeys n'avait pas vu le sexagénaire depuis dimanche et s'étant présenté chez lui, il avait trouvé la porte fermée.

Accompagné du garde Cyprien Nollet, M. Leculle, commissaire de police, se rendit sur les lieux, et fit entrer l'agent dans la maison, en passant par une fenêtre. La porte ouverte, le commissaire pénétra à son tour; en entrant il remarqua sur le parquet, au bas d'une porte donnant accès à l'escalier menant à l'étage, une large flaque de sang. Ayant ouvert cette porte, il découvrit M. Suyckers; le malheureux ne donnait plus signe de vie, et portait à la tête une large plaie.

M. le docteur Boivin, appelé, vient se livrer à l'examen du corps. De cet examen il résulte que le décès, qui remontait à 48 heures, était dû à une fracture du crâne.

L'enquête à laquelle s'est livré M. Leculle a révélé que M. Suyckers s'adonnait assez fréquemment à la boisson. C'est sans doute, qu'étant en état d'ivresse, le malheureux aura fait la chute qui devait avoir pour lui de si terribles conséquences.

BOUSBECQUE

Distribution des cartes d'identité

Les personnes qui ont sollicité, il y a plusieurs semaines, la délivrance d'une carte d'identité, sans en avoir acquitté le montant (0 fr. 25), cartes nos 228.401 à 229.300, sont invitées à se présenter d'urgence, à la mairie, bureau 3, pour retirer la dite carte, contre le versement de la somme de 0 fr.25 par carte.

— De même, les personnes en possession de fiches de demande de cartes d'identité comprises dans les séries 229.401 à 229.550 et 229.601 à 229.700, et qui ont déjà acquitté le prix fixé, sont également priées de retirer leur carte, contre remise de la fiche correspondante qui leur a été délivrée lors de la demande.

BIBLIOTHÈQUE FAMILIALE. — Permanence au local, rue des Processions, samedi 18, de 17 à 18 h., pour les hommes et jeunes gens, et dimanche 19, de 11 h. à midi, pour les dames et jeunes filles.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution des secours mensuels aux indigents, ce dimanche 19 novembre, de 8 à 9 h., à la mairie.

CAISSE D'EPARGNE. — Séance hebdomadaire, ce dimanche 19 novembre, de 9 à 10 h., salle du rez-de-chaussée de la mairie; administrateur de service: M. Louis Samain-Ghesquière.

M. LE PERCEPTEUR D'HALLUIN sera à la mairie, salle du premier étage, mardi prochain 21, de 9 h. à midi.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Secondes séances mensuelles à la mairie, salle du premier étage, mardi 21 (lettres A à D inclusivement) et mercredi 22, lettres E et suivantes, à 15 h.

UNE RECETTE DE FAMILLE CONTRE LES RHUMATISMES

A préparer vous-même en quelques minutes

Pour en finir un fois pour toutes avec vos rhumatismes, douleurs musculaires et maux de reins, il n'existe rien de meilleur que cette recette à préparer facilement vous-même.

Achetez chez votre pharmacien 85 gr. de térébenthine et 15 gr. d'huile Rheumagic (concentrée) et vous pouvez préparer 100 gr. d'un excellent liniment. Il suffit de mélanger les deux produits dans une bouteille bien propre en agitant fortement. Le liniment obtenu donnera un soulagement immédiat, car l'huile Rheumagic agit d'une façon remarquable en pénétrant profondément dans la peau jusqu'à la cause du mal. Si l'un de vos proches souffre de rhumatismes, lumbagos, maux de reins ou autres douleurs musculaires, vous ferez bien de lui faire essayer ce remède.

Découpez cette recette et gardez-la pour plus tard. 26690d

LILLE

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE SAINT-JOSEPH. — Le comité a décidé d'organiser un service d'entr'aide en faveur des anciens et demande à ceux-ci, mobilisés ou non, de bien vouloir faire connaître leurs adresses actuelles. Prière d'envoyer toutes communications et correspondances à l'une des adresses ci-après: R. P. Wattel, 92, rue Solférino, Lille; M Jean Arreckx, 14, rue des Jardins, Lille; Bulletin amical, 12 bis, rue de Voltaire, Lille.

NORD

A Saint-Amand, un tramway renverse et tue deux frères

Au petit jour à Saint-Amand, un tramway a renversé et tué deux ouvriers en chômage qui suivaient la voie en poussant devant eux une voiturette: les frères Charles et Louis Beaudry, 77 et 67 ans.

BELGIQUE

UN CONSEIL DE CABINET

Les ministres se réuniront en conseil, aujourd'hui, vendredi.

Le message de paix

M. Hubin, député socialiste, avait demandé à interpeller le ministre des affaires étrangères au sujet de l'offre de paix hollando-belge. Le gouvernement vient de décider de s'opposer à cette interpellation qu'il considère comme irrecevable, l'action du gouvernement n'ayant pas été en jeu directement en cette circonstance.

D'autre part, le bruit qui avait couru à Bruxelles que M. Spaak, ministre des affaires étrangères, avait envoyé sa femme et ses enfants en France, dans la crainte d'événements, a été démenti formellement jeudi après-midi.

Au palais

Le Roi a reçu l'ambassadeur du Japon, M. Kurusu, qui quitte la Belgique.

La princesse Joséphine-Charlotte inaugure le salon de la poupée

Le Salon international de la poupée a été inauguré jeudi après-midi au palais d'Egmont, par la princesse Joséphine-Charlotte. De nombreuses personnalités et des délégations de toutes les écoles de la ville assistaient à la cérémonie. Parmi les stands, on remarque celui qui renferme toutes les poupées de la princesse Joséphine-Charlotte.

Le nouveau bourgmestre de Bruxelles

M. Devèze, ministre de l'intérieur, a conféré jeudi après-midi avec le baron Houtart, gouverneur du Brabant, et M. Coelst, premier échevin de Bruxelles. Ce dernier a fait connaître au ministre que la droite avait décidé de laisser à la gauche libérale le mandat de bourgmestre. M. Coelst a prononcé le nom de M. Van de Meulebrouck, échevin, comme recueillant la sympathie de la droite.

Le ministre s'est ensuite entretenu avec M. Van de Meulebrouck. Ce dernier a déclaré qu'il estimait devoir décliner toute candidature. Le ministre a alors prié M. Van de Meulebrouck et M. Cateau, échevin libéral, de venir l'entretenir de la question.

A la commission des affaires étrangères de la Chambre

La commission des affaires étrangères a entendu M. Jooris, député libéral d'Anvers, qui a protesté contre la pose de mines dans le Wielingen.

Au cours de la même séance, M. Spaak a répondu à une série d'observations. M. Jooris a insisté encore pour que l'on ne renouvelle pas l'accord commercial avec les Soviets.

Finalement, le budget a été voté vers la fin de l'après-midi et M. Carton de Wiart a été nommé rapporteur.

La flotte marchande

L'administration de la marine vient de décider l'achat d'un bateau-citerne en Norvège, le « Matufa », qui assurera le transport de l'huile de palme entre le Congo et Anvers.

D'autre part, des pourparlers sont entamés avec le gouvernement des Etats-Unis en vue de l'achat éventuel de plusieurs navires marchands américains.

Les autobus bruxellois reprennent leur service

Les autobus bruxellois qui avaient été réquisitionnés par l'armée la semaine dernière ont repris leur service jeudi après-midi. Ils restent cependant militarisés et un chauffeur militaire reste au volant.

Les passes des Wielingen

Le gouvernement hollandais vient de faire connaître que la fermeture des Wielingen ne sera que provisoire et que des mesures ont déjà été prises pour que la passe principale soit ouverte à la navigation.

Dans le bassin de la Campine

La navigation, avait été interrompue, à la suite des récentes alertes, dans le bassin de la Campine. Des ordres viennent d'être donnés pour que la navigation puisse être rétablie, sous une certaine réglementation.

Les ossements mystérieux de Haine-Saint-Paul

L'enquête ouverte par le Parquet de Mons à la suite de la découverte d'un squelette dans un terrain vague à Haine-Saint-Paul, a conclu de façon certaine qu'il s'agissait d'un crime et le magistrat instructeur croit pouvoir bientôt déclarer le nom de la victime ainsi que celui de son assassin.

En tous cas, il s'agit d'une femme d'environ 70 ans.

Certains indices semblent démontrer que la mort remonte à mai ou juin dernier et que le cadavre a d'abord séjourné dans une fosse d'aisance avant d'être placé à l'endroit où il a été retrouvé.

Le mystère ne tardera pas à être éclairci.

---

* Feuilleton du «Journal de Roubaix» du 17 novembre. — N° 22. *

LE SECRET DE LA DAME NOIRE

par Maurice BOUÉ

— Plus tard, je te dirai mes doutes, ami! Mais, avant tout, cherchons.

Les deux amis arrivèrent sur le rivage, à l'entrée des grottes. Morlon s'arrêta.

— Vois, dit-il à Noisy, en se portant devant un rocher qui surplombait le rivage, les pas s'arrêtent ici, devant la mer.

— Comment retrouver des traces, la terre garde l'empreinte du passage des hommes, mais l'eau?...

— Voici un poteau qui a servi à amarrer un canot. Il n'y a pas de doutes, ceux que nous suivons se sont embarqués ici.

— Comment retrouver la piste?

— C'est simple. L'eau ne garde pas, en effet, la trace du passage de l'homme; mais l'homme ne marche pas sur l'eau. Il nous reste des indices. Si les ravisseurs de Huguette avaient quitté le pays, ils auraient gagné le port. S'ils sont venus à la grotte, c'est que quelqu'un ou quelque chose les appelait là.

— Allons-y donc, mon ami.

— Impossible. Pour y arriver, il nous faudrait aussi une barque, et à cette heure tardive, ce n'est guère possible. Remettons la suite de nos recherches à demain.

— Demain, ne sera-t-il pas trop tard, objecta Noisy avec une émotion mal dissimulée.

— Ne crains rien, dit celui-ci. Si on en voulait à la vie de Huguette on n'aurait point pris la peine de l'enlever. Huguette ici est un otage, et tout otage est sacré.

— Puisses-tu dire vrai!

— Crois-moi, mon cher Noisy. La nuit est avancée, d'ailleurs. Nous n'avons plus que quelques heures à attendre. Aux premiers rayons du jour, nous serons ici.

— Que d'énigmes!

— Non, ami, à mon avis il n'y a qu'une énigme, mais elle se présente à nous sous divers aspects. Or, l'énigme, en se présentant sous des formes différentes, se révèle; c'est une loi algébrique. Ce qui ici semble assombrir le mystère l'éclaire, ce qui semble compliquer le problème le résoud. Rentrons donc. Demain nous continuerons nos recherches dans les grottes de Morgat.

VII

DANS LES GROTTES DE MORGAT

Le lendemain matin, Noisy et Morlon se rendirent au port de Morgat. Quelques pêcheurs fumaient leur pipe, assis sur le quai. Noisy se dirigea vers eux:

« L'un d'entre vous, demanda-t-il, pourrait-il nous conduire en mer?

Un homme d'une quarantaine d'années sortit du petit groupe.

— Moi, Monsieur. J'ai une barque solide. Désirez-vous aller loin?

— Non point, répondit Noisy, nous voudrions visiter les grottes.

— Vous ne pouviez mieux faire que de vous adresser à moi. J'ai l'habitude de conduire les étrangers.

— Conduisez-nous alors?

Ils prirent place dans la barque qui, sous l'effort du pêcheur, fendit les flots.

Le soleil rayonnait dans un ciel d'un bleu intense. La mer était calme et les ondes se teintaient et s'illuminaient aux feux du ciel.

— Matinée splendide et de bon augure, dit Morlon.

— Puisses-tu dire vrai! répondit Noisy.

A ce moment la barque doublait le cap. Le pêcheur, après avoir pris le large, virait de bord, vers les grottes dont la masse pittoresque se dressait sur l'azur.

La barque s'en approchait rapidement. Noisy admirait ces traces d'ombre qui s'ouvraient devant eux comme des gouffres infernaux.

— Voici la grotte de l'autel, dit le pêcheur, en dirigeant habilement sa frêle embarcation.

Un bruit pareil à celui de cent tonnerres, sortait de la grotte. Et ce bruit, produit par les vagues roulant dans des profondeurs inconnues où nul n'avait jamais osé pénétrer, se répercutait au lointain avec un vacarme épouvantable.

La barque glissa à une profondeur de soixante mètres environ. Vers le milieu se dressait un autel de pierre.

C'était là que, suivant les traditions, les prêtresses antiques rendaient leurs oracles ou accomplissaient leurs sacrifices.

— Ne dirait-on pas une entrée dans les enfers? remarqua Morlon. Il me semble que Caron va se dresser pour nous demander notre obole.

— Tout est infernal ici, en effet, dit Noisy, jusqu'aux noms donnés aux grottes. Voici, par exemple, l'Entonnoir du Diable.

A ce moment la barque doublait le cap de la Chèvre et l'on apercevait sur la falaise l'Entonnoir dont venait de parler le peintre.

Bientôt la barque pénétra dans la grotte éclairée d'en haut par cet entonnoir. Une sensation de froid fit frémir les deux amis, muets d'admiration.

Sur leurs têtes, d'énormes blocs de pierre aux formes étranges semblaient près de s'abattre.

Puis, soudain, un rayon de soleil en tombant obliquement de l'entonnoir transforma la grotte infernale en séjour d'une lumineuse féerie.

Les pierres étincelèrent, s'animèrent, se transformèrent en joyaux multicolores. Les parois prenaient des couleurs d'arc-en-ciel et l'on eût dit vraiment que des fées allaient surgir de ce domaine enchanteur.

La barque glissait sur la soie miroitante des ondes qui reflétaient des merveilles, puis peu à peu elle pénétra dans une grotte plus sombre.

— Quelle est cette grotte? demanda Morlon au pêcheur.

— La grotte des Cormorans.

Des oiseaux de cette famille, en effet, battirent l'air de leurs ailes, comme pour confirmer les paroles du matelot.

— Et où aboutissent ces grottes? demanda Noisy.

Le matelot sembla perplexe et répondit avec une certaine hésitation, qui n'échappa pas aux deux amis.

— On n'en sait rien, Monsieur. Nous n'osons nous aventurer que dans les endroits connus. Mais il y a des passages très dangereux qu'on ne peut franchir sans les connaître complètement.

— Fais-nous voir un de ces endroits.

Le matelot dirigea la barque dans un des renfoncements de la grotte.

— Voici le plus important, dit-il, en indiquant des excavations de rochers derrière lesquels on apercevait une espèce de sentier longeant les parois de la grotte et comme taillé dans le granit.

— Et où mène ce sentier? questionna Morlon.

— On n'en sait rien, Monsieur. Il y a des cavernes où nul n'oserait s'aventurer.

— Montre-nous cela.

Le pêcheur fit virer la barque qui alla longer les parois.

Morlon examina le sentier de pierre et crut voir des empreintes qui décelaient le passage des hommes. Au fond s'ouvrait une légère ouverture aux profondeurs ténébreuses.

Il la fit remarquer au pêcheur.

— Ah! Monsieur, répondit celui-ci, n'allez jamais là. C'est un lieu maudit d'où aucun vivant n'est jamais revenu.

— Et pourquoi?

— On ne sait pas.

— Je voudrais pourtant bien en connaître la raison. Pourrais-tu amarrer?

— Oui.

— Amarre donc?

Le pêcheur obéit. D'un bond, Morlon atteignit le passage ouvert dans le granit et aida Noisy à l'y rejoindre.

Les deux amis suivirent ce sentier périlleux suspendu au-dessus d'un gouffre dont on ignorait la profondeur et, avec mille précautions, atteignirent l'ouverture qu'avait signalée Morlon.

Celui-ci s'accroupit pour en sonder la profondeur.

C'était un entonnoir qui se perdait dans les ténèbres. Il pouvait livrer passage à un homme qui s'y fût engagé en rampant. Morlon s'avança.

— Que vas-tu faire? demanda Noisy.

— Mais entrer, parbleu!

— Dans cet antre?

— Pourquoi pas?

— Mais ne sens-tu pas cette humidité qui nous tombe sur les épaules?

— Attends-moi. Je vais voir s'il y a une issue.

Avant que son ami n'eût pu l'en empêcher, Morlon s'était engagé dans le boyau et avait disparu.

— Morlon! mon ami! cria le peintre.

— Attends-moi, répondit la voix de Morlon. Je t'appellerai si c'est nécessaire.

Noisy attendit quelques minutes. Puis, n'y pouvant plus tenir, il prit le chemin qu'avait suivi son ami. Il rampa dans les ténèbres, frôlant les parois humides et visqueuses, se heurtant la tête à des anfractuosités du roc.

Le boyau se rétrécissait par instants, puis s'ouvrait en forme d'entonnoir; mais le peintre ne distinguait rien, tant l'obscurité était grande.

— Morlon! cria-t-il

Il entendit la voix de son ami qui répondait de loin :

— Tu es là? Avance donc alors. Le boyau s'est ouvert. Je suis ici dans une grotte nouvelle. Je ne pourrais en évaluer les dimensions. Que n'avons-nous une torche?

— Où es-tu?

— Ici!

Dans les ténèbres, les deux amis n'avaient que la voix pour se guider. Noisy alla à Morlon.

— Impossible d'aller plus loin, dit celui-ci. Cette salle mystérieuse n'a pas d'issue apparente. Nous y reviendrons, munis de torches. Retournons sur nos pas. M'est avis, cependant que cet antre contient quelque secret.

— Qui te fait supposer cela?

— Des objets que mes doigts ont rencontrés.

— Quels sont ces objets?

— J'en ai pris un que je te montrerai. C'est si je ne me trompe, une hache d'abordage.

— Ah!

— Cela me fait supposer que d'autres êtres, avant nous, ont mis le pied ici. Mais quittons ce lui humide, nous ne pourrions rien faire sans lumière.

Les deux amis reprirent, en rampant, le chemin étroit qu'ils avaient suivi.

(A suivre).